

Coupes de Mettet
BGDC 6 - 2CV - SMART - BeTrophy

Circuit de Mettet

7 au 9 septembre 2012.
Une organisation du

[Belgian Gentlemen Driver's Club](#)



Règlement particulier

Index

Chapitre I. Organisation

Article 1. Définition de l'épreuve

Article 2. Organisation.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

Article 4. Officiels.

Article 5. Timing de l'épreuve

Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.

Article 6. Pilotes.

Article 7. Description des véhicules admis.

Article 8. Laissez-passer - cartes de fonction.

Article 9. Assurance.

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.

Article 10. Essais - qualification

Article 11. Grille de départ.

Article 12. Procédure de départ.

Article 13. Procédure d'intervention «Safety Cars».

Article 14. Procédure «Code 60».

Article 15. Divers.

Chapitre I. Organisation

Article 1. Définition de l'épreuve

«Coupes de Mettet» a le statut d'épreuve nationale OPEN et est composée :

D'une course Club RACB 2012 BGDC division 1 & 3 de 180 minutes

D'une manche du Championnat de Belgique : «Circuit 2CV Cup 2012» de 6h en deux manches de 180 minutes

D'une manche du Championnat de Belgique «SMART Cup 2012» de 4x25'

D'une manche du Championnat de Belgique «BeTrophy 2012» de 8 heures.

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par le BGDC asbl, 42 Chaussée de Wavre à 1330 Rixensart, en conformité avec les prescriptions du code Sportif international de la FIA et à ses annexes, des prescriptions du RACB SPORT, des règlements sportifs et techniques spécifique des différentes séries, ainsi que du présent règlement particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats, séries et/ou coupes Belges 2012 figurent à l'adresse suivante : www.racb.com

Et sur le site propre à chaque série www.2cvracingteams.be - www.bgdc.be - www.smartcup.eu - www.betrophy.be

De part leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1. Nom de l'épreuve : Coupes de Mettet

3.2. Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium
RACB Sport
Rue d'Arlon - 53
B-1040 Bruxelles - Belgique
Téléphone : 32(0)2/287,09,11
Fax : 32(0)2/675,61,19
Mail : sport@racb.com

3.3. Promoteur et organisateur : BGDC asbl - N° d'entreprise 817,576,178
42 Chaussée de Wavre
B-1330 Rixensart - Belgique
Téléphone : 32(0)81/21,46,07
Fax : 32(0)81/21,55,81
Mail : circuit@bgdc.be ou anick.servais@me.com

3.4. Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 25 mai à 8h :
BGDC % Anick Servais
4 rue des Sarazins
B-5020 Champion
Téléphone : 32(0)81/21,46,07
Fax : 32(0)81/21,55,81
Mail : circuit@bgdc.be ou anick.servais@me.com
A partir du vendredi 25 mai à 8h :
GSM Anick Servais : 32(0)495/200,447

3.5. Date et lieu de l'épreuve : 7, 8 & 9 septembre 2012
Circuit de Mettet
Rue Saint Donat 6
5640 Mettet

3.6. Circuit : Circuit de Mettet
www.circuit-mettet.be

3.7. Engagement :

Les formulaires d'engagements BGDC devront parvenir par voie postale au secrétariat de l'épreuve, par fax ou par mail avant le lundi 3 septembre 2012 :

BGDC % Anick Servais
4 rue des Sarazins
B-5020 Champion
Fax : 32(0)81/21,55,81
Mail : anick.servais@me.com

Les formulaires d'engagements BeTrophy, 2CV et SMART devront parvenir aux promoteurs de la série concernée

3.8. Durée des courses : Voir timing en annexe

3.9. Durée du meeting :

Le meeting commence avec les vérifications sportives et techniques et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

Délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
Fin des vérifications sportives et/ou techniques d'après épreuve entreprises en conformité avec le code

3.10. Horaires : voir timing en annexe

3.11. Vérifications sportives :

Voir timing en annexe

Lieu : local secrétariat, Bâtiment administratif du circuit, paddocks - 1^{er} étage
Les demandes de dérogation justifiées pour obtenir un délai supplémentaire pour la présentation des vérifications sportives, techniques, essais et/ou briefing, doivent être adressées par mail au secrétariat de l'épreuve (anick.servais@laposte.net) au plus tard le jeudi 6 septembre à 20 heures et seront transmises au directeur de l'épreuve.

Toute demande de dérogation concernant l'admission d'un véhicule ne répondant pas au règlement technique de la série, ou toute demande de dérogation pour la participation d'un pilote possédant une licence supérieure à la licence C Circuit doit être transmise par mail au secrétariat de l'épreuve (anick.servais@laposte.net) au plus tard le lundi 3 septembre à 20 heures et sera transmise au RACB Sport pour accord.

3.12. Vérifications techniques :

Voir timing en annexe

Lieu : stand N° 1

Demande de dérogation : voir article 3.11.

3.13. Tableau d'affichage : Bâtiment administratif du circuit

3.14. Briefing :

Lieu : Bâtiment administratif du circuit : 1^{er} étage.

La présence des pilotes pendant toute la durée du briefing est obligatoire, ils signeront une liste de présence. Toute signature manquante sans dérogation accordée par le Collège des Commissaires Sportifs sera sanctionnée d'une amende de 50,00 €.

Dans tous les cas, une demande de dérogation dûment justifiée sera adressée au directeur de course qui transmettra au Collège des Commissaires Sportifs pour suite utile..

Tout pilote ayant obtenu une dérogation pour ne pas assister au briefing, devra, avant d'accéder à la piste, se présenter à la Direction de Course pour recevoir le briefing de la part du Directeur de course

3.15. Podium :

La cérémonie des podiums est obligatoire pour tous les pilotes étant classés soit parmi les 3 premiers du classement général de chaque division et/ou parmi les 3 premiers de classe.

3.16. Parc Fermé : dans les paddocks

Article 4. Officiels.

1.1. Organisateur de l'épreuve :	Anick SERVAIS	lic. 1799
1.2. <u>Direction de course :</u>		
Directeur de Meeting :	Guy DUPONT	lic. 1993
Directeurs de course des séries :		
Série BGDC	Antonio Da FONSECA	lic. 101
Série 2CV-SMART	Alain PRINGIERS	lic. 1428
Série Be Trophy :	Laurent VOOGT	lic. 1426
3. Secrétariat de l'épreuve :		
Secrétaire de meeting :	Elise POUILLION	lic. 2809
Secrétaire adjointe 2Cv et SMART :	Emmanuelle FLAMMANG	lic. 3014
Secrétaire adjointe BeTrophy :	Carine DAELE	lic. 2590
Secrétaire adjointe :	Valérie DeBACKER	lic. 1991
	Patricia INDEKEU	lic. 2300

- 1.4. Commissaires sportifs :
- 1.4.1. Président : Michel VRANCKEN lic. 0550
- 1.4.2. Membres : Jan DHONDT lic. 2385
Philippe LACKMAN lic. 2040
5. Délégué technique : Alain MARQUET
6. Service Médical : BDA circuit de Mettet
7. Service de Chronométrage : Chronolux - M. BAUCHE lic. 1981
8. Commissaires de piste : CNCR
9. Commissaires de stands : CNCS
10. Sécurité :
- 1.Directeur de sécurité : Bernard DELVENNE lic. 2398
- 2.Directeur de sécurité adjoint : Jean Marc PLARD lic. 2756
11. Relations Concurrents :
- 1.Nicolas DUBOIS lic. 3036
- 2.Adjoint :
- 1.BGDC : Michel DERUYDTS lic. 2810
Francis van de KERCKHOVEN lic. 3035
- 2.2CV - SMART : Alain FREROTTE lic. 2224
- 3.BeTrophy : Iwan DELHEZ lic. 2929
Michel De BACKER lic.
12. Responsable Paddocks : BGDC - All Events

Article 5. Timing de l'épreuve

5.1. Timing général :

En annexe. Ce timing est informatif et peut être modifié, avec l'accord de l'observateur RACB, lors du meeting par la direction de course si nécessaire.

5.2. Welcome : 1^{er} étage du bâtiment à l'entrée principale du circuit (anciens stands)

5.3. Ouverture des paddocks : à partir du vendredi 27 septembre à 8h

5.4. Briefing des pilotes :

Lieu : 1^{er} étage du bâtiment administratif du circuit

5.4. Essais chronométrés : voir timing annexe

5.5. Départ des épreuves : voir timing annexe

Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.

Article 6. Pilotes.

Tous les concurrents et pilotes doivent être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du Code Sportif International 2012 émis par la FIA en ce qui concerne :

Leur licence

Le contrôle médical

Le casque et les vêtements de protection

Ces mêmes concurrents doivent être en conformité avec les dispositions prévues par le RACB pour les mêmes obligations.

Les licences doivent être valables pour l'année en cours et être de type Club ou C Circuit RACB pour les BGDC.

Les licences doivent être valables pour l'année en cours et être au moins du type approprié. Les pilotes ayant une licence d'une ASN étrangère sont obligés d'avoir une autorisation écrite de leurs ASN de tutelle conformément à l'article 18 du Code Sportif de la FIA 2012 pour participer à ce meeting.

Pour la série BGDC, ces pilotes doivent également demander une dérogation au RACB.

Les concurrents et pilotes ne doivent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Article 7. Description des véhicules admis.

Les véhicules doivent être en conformité avec les règlements techniques de la série à laquelle ils appartiennent.

Si un véhicule est impliqué dans un incident sur la piste entraînant un rapatriement, il est obligatoire de le faire contrôler par la commission technique du RACB avant de reprendre la piste.

Article 8. Laissez-passer - cartes de fonction.

Ces documents seront disponibles au welcome du circuit à partir du vendredi 7 septembre à 8h

Article 9. Assurance.

L'organisateur souscrira une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière.

«Responsabilité Civile Organismes / Responsabilité Civile Automoteurs»

N° de l'assurance TBA

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.

Article 10. Essais - qualification

Les essais officiels chronométrés auront lieu suivant le timing en annexe.

Article 11. Grille de départ.

11.1. La grille de départ sera constituée par le résultat des qualifications, sauf pour le BeTrophy (tirage au sort)

11.2. La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie des paddocks 20 minutes avant l'heure de début de leur course.

11.3. L'accès à la piste sera fermé 5 minutes avant le début du tour de formation.

Article 12. Procédure de départ. Rappelée au Briefing

Article 13. Procédure d'intervention «Safety Cars». Rappelée au Briefing

Article 14. Procédure «Code 60». Rappelée au Briefing

Article 15. Divers.

15.1. Le nombre maximum de véhicules admis aux essais, et à la course est déterminé conformément à l'annexe O du règlement FIA. Toutefois, une dérogation peut être accordée par la Commission d'Homologation des Circuits, mais doit être approuvée par le RACB Sport. L'ordre de priorité pour les engagements sera celui de la date d'enregistrement des paiements des droits d'inscriptions.

15.2. La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera à hauteur de la ligne de départ (passerelle de direction de course).

15.3. La vitesse maximale autorisée dans le pitlane sera de 60km/h.

15.4. Le Directeur de Course peut ordonner une procédure Safety Car ou Code 60 pour organiser le rapatriement aux stands d'un véhicule en panne le long du circuit par un véhicule d'intervention et ce jusqu'à 20 minutes de l'arrivée. Ce véhicule, une fois réparé, pourra reprendre part à l'épreuve.

15.5. Pour toutes les séries, le Directeur de Course, en consultation avec un ou des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un «Drive Through» en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Directeur de Course, en consultation avec l'Observateur RACB.

15.6. Pour la série BGDC : Un arrêt de 3 minutes minimum est obligatoire lors de chaque tranche de 2 heures. Durant ce meeting, deux arrêts de ce type sont obligatoires. Ce temps d'arrêt sera contrôlé entre la boucle de chronométrage d'entrée et de sortie de la pitlane (3 minutes additionnées d'un drive Through). Ces arrêts obligatoires doivent être effectués au plus tard 15 minutes avant la fin de l'épreuve. Le non-respect de ces arrêts entraînera la pénalité suivante : retrait de 2 tours au chronométrage en cas de non respect d'un arrêt, retrait 3 tours en cas de non respect des 2 arrêts.

15.7. Tout ravitaillement en carburant dans la série BGDC doit se faire selon le règlement général et technique BGDC, pendant un arrêt de 3 mins tel que décrit dans l'article 15.6

15.8. Pour l'utilisation de moyens de communications, les concurrents doivent en faire la demande auprès de l'organisme de référence en Belgique :

IBPT

Ellipse Building - Bâtiment C

Boulevard du Roi Albert II 35

1030 Bruxelles

Tél : 02 226 88 88

Fax : 02 226 88 77

Info@ibpt.be

RESPECTEZ LES COMMISSAIRES, LES INTERVENANTS EN PISTE, ET SOYEZ «FAIR
PLAY»

Visa : RACB CODM-B12-C24 en date du 17/08/2012

Timing Général V5 du 21 juin 2012
Coupes de Mettet
7 au 9 septembre 2012

Administration :

Vendredi 7 septembre 2012 :

l'accès au circuit est possible à partir de 08h00 !!!

2CV - Smart :

16h00 18h00 Vérifications techniques et administratives / technishe en administratieve controle

BE Trophy :

11h00 14h00 Vérifications techniques et administratives / technishe en administratieve controle

14h15 Briefing

14h15 Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais

Samedi 8 septembre 2012:

2CV - Smart : verifications sur dérogation

7h30 8h30 Vérifications techniques et administratives / technishe en administratieve controle

10h30 Briefing

08h40 Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais

BGDC Division 1 & 3 :

18h00 20h00 Vérifications techniques et administratives / technishe en administratieve controle

dimanche 9 septembre 2012:

BGDC division 1 & 3:

08h00 09h00 Vérifications techniques et administratives / technishe en administratieve controle

09h00 Briefing

09h15 Publication de la liste des voitures et des pilotes admis aux essais.

Occupation piste :

vendredi 7 septembre 2012 :

10h15	12h15	Essais libres	BGDC	120'
12h30	13h30	Essais libres	BE Trophy	55'
13h45	14h45	Essais libres	2CV - SMART	60'
15h00	17h00	Essais qualificatifs	BE Trophy	120'
17h15	17h55	Essais libres	BGDC	40'

Samedi 8 septembre 2012 :

08h30	09h30	Essais qualificatifs	2CV Cup - SMART	60'
09h45	12h15	Essais libres	BGDC	150'
12h35	15h35	Race 1	2 CV Cup Race 1+ Smart Cup Race 1	(180') (25')
15h55	23h55	Race 2	BE Trophy	8 heures

Dimanche 9 septembre 2012 :

09h00	09h25	Race 3	Smart Cup Race 2	(25')
09h35	10h20	Qualification	BGDC Division 1 & 3	45'
10h40	13h40	Race 4	2CV Cup Race 2 + Smart Cup Race 3	(180') (25')
13h55	14h20	Race 5	Smart Cup Race 4	25'
14h40	17h40	Race 6	BGDC Division 1 & 3	180'